

La microfinance dans les Outre-mer

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Dans un contexte de crise économique et sociale qui frappe plus durement et plus durablement les Outre-mer que la métropole, toutes les pistes qui créent de l'activité et participent à la cohésion sociale doivent être exploitées. De par la nature de leur tissu économique avec une prédominance des très petites entreprises ou encore de par les caractéristiques de leur marché du travail avec un taux de chômage élevé, les territoires ultramarins présentent un cadre particulièrement propice au développement de la microfinance.

Sur un plan économique, les contraintes actuelles qui pèsent sur l'activité sont renforcées tant par le contexte de crise que par les spécificités ultramarines (éloignement géographique, insularité, étroitesse du marché), et le recours à la microfinance apparaît comme un levier de stimulation économique incontournable. Mais pour FO, avant toute chose, il est primordial de développer les économies locales vecteurs d'insertion sociale et professionnelle et créatrices d'emploi dans les territoires ultramarins.

Sur un plan social, la microfinance peut faciliter l'insertion de personnes exclues de services bancaires et en particulier, d'accès au crédit.

C'est également une des solutions pour lutter contre l'extrême pauvreté, même si ce n'est pas un moyen suffisant pour sortir les personnes de la précarité. Concrètement, face à des niveaux de chômage excessivement élevés encore plus en Outre-mer qu'en métropole, il faut permettre à chaque citoyen de ne plus être tributaire de minima sociaux en leur offrant la possibilité de créer leur propre emploi ou de développer leur entreprise.

Pour FO, l'avis a le mérite de mettre l'accent sur les difficultés d'information et de transparence notamment en termes de connaissances statistiques sur les données bancaires dans les Outre-mer.

Il est donc important que les données statistiques concernant les Outre-mer soient disponibles pour une meilleure compréhension et visibilité. En ce sens, FO regrette la suppression du rapport annuel de l'Observatoire de la microfinance.

Le soutien et l'accompagnement des bénéficiaires représentent un chantier tout aussi indispensable pour conforter les chances de réussite des porteurs de projets et les aider dans la résolution d'éventuelles difficultés de remboursement qu'ils peuvent rencontrer.

Pour FO, l'intérêt de la microfinance ne doit pas faire oublier la nécessité d'accès aux crédits bancaires traditionnels et le rôle fondamental que doivent jouer les banques dans les départements d'Outre-mer.

Afin de résorber la fracture en termes d'égalité dont sont victimes les territoires ultramarins, améliorer les capacités de financement des populations d'Outre-Mer est une question essentielle pour le développement des économies de ces territoires et la lutte contre le chômage. De même, le groupe de la CGT-FO tient à souligner l'investissement de la rapporteure et de l'équipe administrative face à un sujet d'une telle technicité. Pour toutes ces raisons, il a voté l'avis.